

Original 8-218014

REPUBLIQUE FRANÇAISE

S.Y.M.B.O.L.I.P.

Numéro SIRET : 25530130100057

POSTE COMPTABLE : TRESORIER DE CRAON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : S.Y.M.B.O.L.I.P.

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.17 A1 - Présentation croisée par fonction

p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

p.22 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.23 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.24 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.25 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement

A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement

A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Action de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.26 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 49331	S.Y.M.B.O.L.I.P. S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA 2015
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	85,54%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 233 511,46	G 233 511,46
	Section d'investissement	B 0,00	H 1 839,54
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 432,73 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		234 944,19 = A+B+C+D	235 351,00 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	233 511,46 = A+C+E	233 511,46 = G+I+K
	Section d'investissement	1 432,73 = B+D+F	1 839,54 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	234 944,19 = A+B+C+D+E+F	235 351,00 = G+H+I+J+K+L

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA	2015
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 100,00	2 688,83	0,00	0,00	411,17
012	Charges de personnel et frais assimilés	213 259,00	211 615,64	0,00	0,00	1 643,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 768,00	19 025,99	0,00	0,00	742,01
Total des dépenses de gestion courante		236 127,00	233 330,46	0,00	0,00	2 796,54
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		236 127,00	233 330,46	0,00	0,00	2 796,54
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	227,23	181,00			46,23
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		227,23	181,00			46,23
TOTAL		236 354,23	233 511,46	0,00	0,00	2 842,77
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	22 034,00	29 300,03	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	214 320,23	199 740,21	0,00	0,00	14 580,02
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		236 354,23	229 040,24	0,00	0,00	7 313,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 471,22	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		236 354,23	233 511,46	0,00	0,00	2 842,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		236 354,23	233 511,46	0,00	0,00	2 842,77
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227,23	0,00	0,00	227,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		227,23	0,00	0,00	227,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		227,23	0,00	0,00	227,23
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		227,23	0,00	0,00	227,23
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		1 432,73			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	225,81	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 432,73	1 432,73	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 432,73	1 658,54	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 432,73	1 658,54	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	227,23	181,00		46,23
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		227,23	181,00		46,23
TOTAL		1 659,96	1 839,54	0,00	0,00
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA	2015
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 688,83		2 688,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 615,64		211 615,64
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 025,99		19 025,99
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	181,00	181,00
Dépenses de fonctionnement - Total		233 330,46	181,00	233 511,46
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				1 432,73
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA	2015
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	29 300,03		29 300,03
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	199 740,21		199 740,21
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	4 471,22	0,00	4 471,22
Recettes de fonctionnement - Total		233 511,46	0,00	233 511,46
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	225,81	0,00	225,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 432,73		1 432,73
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		181,00	181,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 658,54	181,00	1 839,54
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 100,00	2 688,83	0,00	0,00	411,17
6064	Fournitures administratives	100,00	40,58	0,00	0,00	59,42
6135	Locations mobilières	300,00	511,76	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	43,37	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	408,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	345,43	0,00	0,00	54,57
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6237	Publications	200,00	142,05	0,00	0,00	57,95
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 197,64	0,00	0,00	802,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	213 259,00	211 615,64	0,00	0,00	1 643,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	118,00	117,72	0,00	0,00	0,28
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 792,00	2 768,00	0,00	0,00	24,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	353,00	353,56	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	102 888,00	91 154,34	0,00	0,00	11 733,66
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 544,00	2 783,21	0,00	0,00	760,79
64118	Autres indemnités	29 609,00	27 538,77	0,00	0,00	2 070,23
64131	Rémunérations	14 894,00	26 991,76	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 195,00	23 327,47	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	32 902,00	33 532,76	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	953,00	1 533,25	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	411,00	363,00	0,00	0,00	48,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 200,00	731,80	0,00	0,00	468,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	420,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 768,00	19 025,99	0,00	0,00	742,01
6531	Indemnités	17 710,00	17 397,30	0,00	0,00	312,70
6532	Frais de mission	100,00	6,30	0,00	0,00	93,70
6533	Cotisations de retraite	1 550,00	1 622,39	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	408,00	0,00	0,00	0,00	408,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		236 127,00	233 330,46	0,00	0,00	2 796,54
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		236 127,00	233 330,46	0,00	0,00	2 796,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	227,23	181,00			46,23
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	227,23	181,00			46,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	227,23	181,00			46,23
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	227,23	181,00			46,23
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	236 354,23	233 511,46	0,00	0,00	2 842,77
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	22 034,00	29 300,03	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	22 034,00	29 300,03	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	214 320,23	199 740,21	0,00	0,00	14 580,02
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	191 325,00	177 944,39	0,00	0,00	13 380,61
70871	par la collectivité de rattachement	19 360,00	19 019,69	0,00	0,00	340,31
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	3 635,23	2 776,13	0,00	0,00	859,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		236 354,23	229 040,24	0,00	0,00	7 313,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 471,22	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 471,22	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		236 354,23	233 511,46	0,00	0,00	2 842,77
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		236 354,23	233 511,46	0,00	0,00	2 842,77
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	227,23	0,00	0,00	227,23
2188	Autres immobilisations corporelles	227,23	0,00	0,00	227,23
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		227,23	0,00	0,00	227,23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		227,23	0,00	0,00	227,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		227,23	0,00	0,00	227,23
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		1 432,73			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 432,73	1 658,54	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	225,81	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 432,73	1 432,73	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 432,73	1 658,54	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 432,73	1 658,54	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	227,23	181,00		46,23
28051	Concessions et droits similaires	93,29	47,00		46,29
28188	Autres immobilisations corporelles	133,94	134,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		227,23	181,00		46,23
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		227,23	181,00		46,23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 659,96	1 839,54	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
IV	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2014	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	1 432,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 432,73
Total recettes	181,00	1 658,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 839,54
Solde d'investissement	181,00	225,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406,81

RESTE A REALISER au 31/12/2015

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)												
Total dépenses	181,00	233 330,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 511,46
Total recettes	0,00	233 511,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 511,46
Solde de fonctionnement	-181,00	181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RESTE A REALISER au 31/12/2015

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.		CA	2015
--	--	----	------

IV - ANNEXES			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			
		IV	
		A1	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0,00	1 432,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 432,73
001 Solde d'exécution reporté de 2014		0,00	1 432,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 432,73

RECETTES

Total recettes d'investissement		181,00	1 658,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 839,54
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	1 658,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 658,54
10222 F.C.T.V.A.		0,00	225,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,81
1066 Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	1 432,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 432,73
Recettes d'ordre		181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,00
28051 Concessions et droits similaires		47,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47,00
28188 Autres immobilisations corporelles		134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		181,00	233 330,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 511,46
011 Charges à caractère général		0,00	2 688,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 688,83
6064 Fournitures administratives		0,00	40,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,58
6135 Locations mobilières		0,00	511,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511,76
6156 Maintenance		0,00	43,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43,37
6182 Documentation générale et technique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184 Versements à des organismes de formation		0,00	408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408,00
6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs		0,00	345,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345,43
6232 Fêtes et cérémonies		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237 Publications		0,00	142,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142,05
6261 Frais d'affranchissement		0,00	1 197,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 197,64
012 Charges de personnel et frais assimilés		0,00	211 615,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 615,64
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.		0,00	117,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117,72
6336 Cotisations CNFPT et Centres de gestion		0,00	2 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 768,00
6338 Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		0,00	353,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353,56
64111 Rémunération principale		0,00	91 154,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 154,34
64112 NBI, SFT et indemnité de résidence		0,00	2 783,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 783,21

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64118	Autres indemnités	0,00	27 538,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 538,77
64131	Rémunérations	0,00	26 991,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 991,76
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	23 327,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 327,47
6453	Colisations aux caisses de retraite	0,00	33 532,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 532,76
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 533,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 533,25
6458	Colisations aux autres organismes sociaux	0,00	363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	731,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	731,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	19 025,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 025,99
6531	Indemnités	0,00	17 397,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 397,30
6532	Frais de mission	0,00	6,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,30
6533	Colisations de retraite	0,00	1 622,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 622,39
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0,00	233 511,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 511,46
013	Atténuations de charges	0,00	29 300,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 300,03
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	29 300,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 300,03
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	199 740,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 740,21
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	177 944,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 944,39
70871	par la collectivité de rattachement	0,00	19 019,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 019,69
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	2 776,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 776,13
77	Produits exceptionnels	0,00	4 471,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 471,22
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 471,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 471,22

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	181,00	233 330,46	233 511,46
011 Charges à caractère général	0,00	2 688,83	2 688,83
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	211 615,64	211 615,64
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	181,00	0,00	181,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	19 025,99	19 025,99
RECETTES TOTALES (1)	0,00	233 511,46	233 511,46
013 Atténuations de charges	0,00	29 300,03	29 300,03
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	199 740,21	199 740,21
77 Produits exceptionnels	0,00	4 471,22	4 471,22

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	233 330,46
011 Charges à caractère général	2 688,83
012 Charges de personnel et frais assimilés	211 615,64
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
65 Autres charges de gestion courante	19 025,99
RECETTES TOTALES (1)	233 511,46
013 Atténuations de charges	29 300,03
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	199 740,21
77 Produits exceptionnels	4 471,22

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	1 432,73	1 432,73
Non individualisées en opérations	0,00	1 432,73	1 432,73
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	1 432,73	1 432,73
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	181,00	1 658,54	1 839,54
Non affectées aux opérations	181,00	1 658,54	1 839,54
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	181,00	0,00	181,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 658,54	1 658,54

CHAPITRES	Sous-fonction : 02	
	020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (1)	1 432,73	
Non individualisées en opérations	1 432,73	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 432,73	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	
RECETTES TOTALES (1)	1 658,54	
Non affectées aux opérations	1 658,54	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 658,54	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			09/11/2010
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	AGENCEMENT DE BATIMENTS AMENAGEMENTS INSTALLATIONS ELECT TELEPHO	25	09/11/2010
Linéaire	APPAREIL DE LABORATOIRE	10	09/11/2010
Linéaire	APPAREILS DE LAVAGE ASCENSEURS	20	09/11/2010
Linéaire	AUTRES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	25	09/11/2010
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	25	09/11/2010
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	09/11/2010
Linéaire	COFFRE FORT	30	09/11/2010
Linéaire	EQUIPEMENT DE CUISINES	10	09/11/2010
Linéaire	EQUIPEMENT DE GARAGE ET STATIONS	10	09/11/2010
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	09/11/2010
Linéaire	INSTALLATION DE VOIRIE	25	09/11/2010
Linéaire	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	09/11/2010
Linéaire	LOGICIELS	2	09/11/2010
Linéaire	MATERIEL BUREAU ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	10	09/11/2010
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	3	09/11/2010
Linéaire	MATERIELS CLASSIQUES	10	09/11/2010
Linéaire	MOBILIER	10	09/11/2010
Linéaire	PLANTATIONS	20	09/11/2010
Linéaire	VOITURES	8	09/11/2010

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	1 432,73	1 432,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		227,23	III 406,81
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	225,81
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	225,81
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		227,23	181,00
28051	Amortissement des immobilisations	93,29	47,00
28188	Amortissement des immobilisations	133,94	134,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	406,81	0,00	0,00	1 432,73	1 839,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 432,73
Ressources propres disponibles	IV 1 839,54
Solde	V = IV - II (3) + 406,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA	2015
--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

IV
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		3	1	4	4	0	4
INGENIEUR	A	1	0	1	1	0	1
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE 2è CLASSE	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4	1	5	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	IV C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ingénieur	A	TECH		0,00		CDD
Ingénieur	A	TECH		0,00	Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le ~~Vice-Président~~
 A CRAON, le 22/04/2016
 Le ~~Vice-Président~~



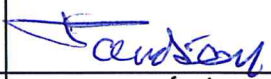
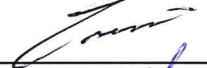
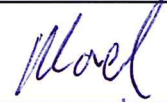
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A CRAON, le 22/04/2016

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 31
 Nombre de suffrages exprimés : 30
 VOTES : Pour : 30
 Contre :
 Abstention :

Date de convocation : 12/04/2016

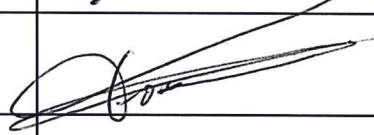
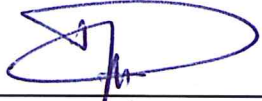
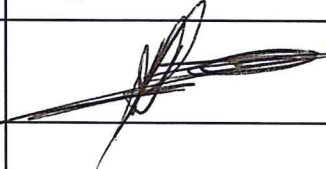
SBOS - BAGOUET ALAIN <i>Monsieur POIMSON</i>	
SBOS - BOULTOUREAU HUBERT	
SBOS - COUE HENRI	
SBOS - DELAHAYE CHRISTIAN	
SBOS - DUBOSCLARD HERVE	
SBOS - DUMONT JEAN-YVES	
SBOS - JAMES MARIE-AGNES	
SBOS - JOUBERT JEAN-PAUL	
SBOS - MOREL DANIEL	
SBOS - OREILLARD GABRIEL	
SBOS - PERROIS CHRISTIAN	
SBOS - RONCIN JOEL	
SBOS - ROUSSEZ OLIVIER	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

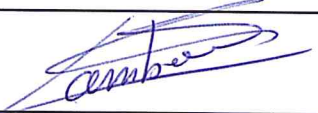
SBOS - SAGET BERTRAND	
SBOS - Van Der SCHEAGH BERNARD Monsieur SEJOURNE	
SBON - BORDEAU DOMINIQUE	
SBON - BRIQUET ALAIN	
SBON - CHRETIEN PATRICE	
SBON - CROSNIER FLORENT	
SBON - DELANOE JEAN-CLAUDE	
SBON - FOUCHER HERVE	
SBON - GAROT REMI	
SBON - GAUME BRUNO	
SBON - GENDRY DANIEL	
SBON - HUNEULT ALAIN	
SBON - LABBE MICHEL	
SBON - LECOMTE JEAN-MARCEL	
SBON - MAILLERIE CHANTAL	
SBON - MICHEL LOUIS	
SBON - TARDIF MICHEL	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

SIAEP LOIRE BECONNAIS - FERRE JEAN-PIERRE	
SIAEP REGION OUEST CHATEAU GONTIER - JAILLIER DOMINIQUE	
SIAEP REGION OUEST CHATEAU GONTIER - POINTEAU SERGE	
SIAEP CENTRE OUEST MAYENNAIS - VERON LOUIS Monsieur NOUSSEL	
SIAEP SEGREEN - CHERRUAULT CATHERINE	
SIAEP SEGREEN - COTENCEAU JEAN	
SIAEP SEGREEN - DELANOUE MICHEL	
SIAEP SEGREEN - GRIMAUD GILLES	
SIAEP SEGREEN - LEBRETON OLIVIER Monsieur LAMBERT	
SIAEP DE BIERNE - GAY BENOIT	
SIAEP FLEES - GIBOIRE FREDERIC	
SIAEP CRAONNAIS - GUIOULLIER MARCEL	
SIAEP CRAONNAIS - MADIOT ISABELLE	
SIAEP LIVRE LA TOUCHE - RAIMBAULT MICHEL	
SIAEP LIVRE LA TOUCHE - GOULANGE DIDIER Monsieur NOREAU	
SGEAU CHATEAU GONTIER - PRIoux GERARD	
COMMUNE D'AHUILLE - AUBRY MAURICE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

COMMUNE COSSE LE VIVIEN - BOURDAIS PATRICE	
COMMUNE COSSE LE VIVIEN - LUTELLIER RAYMOND	
COMMUNE CRAON - MAINGUY JEAN-YVES	
COMMUNE CRAON - MAUTIN MATTHIEU	
COMMUNE CRAON - SABIN JOEL	

SOUS-PREFECTURE

11 MAI 2016

CHATEAU-GONTIER

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 9/05/16, et de la publication le 29/06/16

A LE VICE PRESIDENT, le 22/04/2016